

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mardi 13 décembre 2022 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Adoption du plan de comptes développé pour le passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2023.
2. Modification des tarifs du service public de cantine pour l'année scolaire 2022-2023.
3. Admission en non-valeur.
4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école communale.
5. Décision Modificative n°1 – Budget annexe Maison de Santé.
6. Autorisation de dépenses d'investissement préalable au vote du Budget Primitif 2023.
7. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 22GEEP150 – programme « Gros entretien éclairage public 2022 ».
8. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 22GEEP151 – programme « Gros entretien éclairage public 2022 ».
9. Mise à disposition des installations d'éclairage public liées au transfert au Territoire d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (TE64) de la compétence « Travaux neufs d'éclairage public ».
10. Dénomination des nouvelles voies communales.
11. Classement des parcelles AL 184 et AL 199 dans la voirie communale.
12. Actualisation de la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal.
13. Cession au Département de la parcelle cadastrée section BB n°71.

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

